

Licence 3 STAPS Activités Adaptée et Santé (APAS)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR

Hélène Rouault
05.59.57.41.51
helene.rouault@univ-pau.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

<https://formation.univ-pau.fr/fr/admission.html>

Prérequis pédagogiques :

Diplôme requis en L1 : BAC S, L, ES. Bac technologique et Bac professionnel en fonction des profils des élèves et de leurs projets. Niveau requis en L2 : L1 de STAPS ou équivalence sur dossier Niveau requis en L3 : L2 APAS de STAPS ou équivalence sur dossier Capacité à pratiquer et connaître des activités sportives en vue de les encadrer et de les animer en toute sécurité Être pédagogue, avoir le goût du contact, être capable de travailler en équipe, être à l'écoute des autres ...

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Envisager des débouchés professionnels vers les métiers de la prévention et de la promotion de la santé La licence STAPS Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS), en six semestres, permet aux étudiants d'acquérir une culture disciplinaire en STAPS et d'envisager des débouchés professionnels vers les métiers de la prévention et de la promotion de la santé. Le contenu des études (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques) comprend : Des enseignements scientifiques appartenant à divers champs (sciences biologiques, sciences humaines et sociales, sciences de l'éducation) Des enseignements théoriques et pratiques portant sur de nombreuses activités sportives Des stages d'intervention dans des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux Des outils de communication (langues, informatique, expression écrite et orale) Des enseignements sportifs optionnels spécialisés Après trois semestres généralistes, l'étudiant s'oriente ensuite vers la spécialité « APAS ». Le parcours Activités physiques adaptées et santé pour des débouchés professionnels dans les métiers de la prévention, du réentraînement à l'effort et de l'intégration sociale. Ce parcours vise à développer les connaissances et compétences pour concevoir, mettre en place et évaluer des programmes d'activités physiques adaptés à des fins de d'amélioration de la santé, de la qualité de vie et de l'intégration La 3e année de la licence STAPS parcours Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) peut être suivie en alternance. Savoir-faire et compétences : Élaboration d'un projet en APA pour la structure (document cadre) Évaluation initiale et continue des attentes, besoins, capacités des pratiquants en APA Enseignement de l'APA Réalisation et formalisation d'un bilan de l'intervention en APA à la fin de la prise en charge ou en cours d'accompagnement Participation au processus de changement de la personne par la médiation de l'activité physique afin de lui permettre de développer ou maintenir sa qualité de vie Coordination avec l'équipe pluridisciplinaire et avec les pratiquants et leurs représentants

Contenu et modalités d'organisation

En Licence STAPS, le sport ne représente qu'un tiers des enseignements, qui sont avant tout théoriques. Ainsi, la formation est organisée autour d'enseignements en sciences de la vie (anatomie, physiologie, biomécanique...), en sciences humaines (psychologie, sociologie, sciences sociales et de l'éducation, histoire du sport...), en sciences de gestion (management, marketing, droit...) et de savoirs associés (secourisme, informatique, pédagogie, didactique...). Programme de la 3e année de licence : UE 1 - APSA 5 crédits Semestre 5 UE 2 - Sciences de la vie et de la santé - APAS 6 crédits UE 3 - Psychologie - APAS 6 crédits UE 4 - Sociologie des entreprises en santé 3 crédits UE 5 - Intervention - APAS 3 crédits UE 6 - Stage 3 crédits UE 7 - Langue 2 crédits Semestre 6 UE 9 - APSA 6 crédits UE 10 - Sciences de la vie et de la santé - APAS 10 crédits UE 11 - Intervention - APAS 6 crédits UE 12 - Stage 4 crédits UE 13 - Langue 2 crédits UE 14 - Option au choix 2 crédits

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Licence mention sciences et techniques des activités physiques et sportives :
activité physique adaptée et santé - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT
(Niveau 6 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00551434	du 02/09/2024 au 30/06/2025	Anglet (64)	UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR		MON COMPTE FORMATION	FPC
00554647	du 01/09/2025 au 31/08/2026	Anglet (64)	UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR		Non éligible	Contrat app